



COMMUNIQUE DE PRESSE

lundi 6 février 2017

Conseil d'Administration de la RATP

La RATP va rénover les rames des lignes 7 et 8 du métro et achète 12 locotracteurs pour la maintenance des infrastructures RER

Rénovation des rames des lignes 7 et 8

Le Conseil d'Administration de la RATP a désigné l'entreprise ACC Ingénierie et Maintenance comme futur titulaire du marché de rénovation portant au maximum sur les 130 trains MF 77 des lignes 7 et 8 du métro parisien, pour un montant total qui pourrait atteindre à terme environ 82 millions d'euros. Cette rénovation est financée à parité par le STIF et la RATP.

Le nouvel aménagement des voitures permettra aux voyageurs de bénéficier d'une nouvelle ambiance, avec des couleurs plus modernes et un éclairage amélioré dans les rames.

Le programme initial, d'un montant d'un peu plus de 50 millions d'euros sur 5 ans, comprend deux types d'opérations :

- dès 2017, une remise à niveau technique de 15 rames de la ligne 8, qui comprend notamment un remplacement des planchers et des travaux de rénovation technique ;
- à partir de l'été 2018, les 71 trains de la ligne 7 bénéficieront de la même remise à niveau, ainsi que d'une rénovation des espaces voyageurs comprenant la remise à neuf de l'aménagement intérieur des rames.

L'entreprise ACC Ingénierie et Maintenance, basée à Clermont Ferrand, dispose d'une expertise reconnue sur ce type de matériel puisqu'elle a déjà eu en charge une partie de la rénovation des MF 77 de la ligne 13.

Ce marché va permettre de pérenniser 40 emplois directs chez ACC Ingénierie et Maintenance et 10 chez les sous-traitants mobilisés.

Achat de locotracteurs pour la maintenance des infrastructures RER

Le Conseil d'Administration de la RATP a désigné le groupement d'entreprises CAF/CAF France comme futur titulaire du marché de fourniture de locotracteurs bimodes électriques, pour un montant total qui pourrait atteindre à terme environ 65 millions d'euros.

Ces locotracteurs bimodes électriques, qui fonctionneront grâce à une alimentation par batteries ou par caténaire 1500 V continu, remplaceront des locotracteurs à traction diesel destinés aux convois de maintenance des infrastructures du RER.

Cette acquisition s'inscrit dans la politique de développement durable de la RATP et permettra de supprimer les gaz d'échappement lors des évolutions des convois sous tunnel.

La RATP notifiera une commande de 12 locotracteurs pour une livraison à partir de février 2019. Le marché prévoit également une tranche conditionnelle pouvant aller jusqu'à 6 locotracteurs supplémentaires.

Les études et la fabrication des locotracteurs seront assurées par la filiale française de CAF basée à Bagnères-de-Bigorre.

Ce marché va permettre de pérenniser une centaine d'emplois en France pendant 3 ans sur le site de Bagnères-de-Bigorre et chez les sous-traitants mobilisés.

SERVICE DE PRESSE RATP
T.01 58 78 37 37
www.ratp.fr – servicedepresse@ratp.fr
www.twitter.com/GroupeRATP
